



Les gendarmes de la Communauté de Brigades de Barberey-Saint-Sulpice informent les élus et référents « Participation Citoyenne » des communes de Barberey-Saint-Sulpice, Creney-Prés-Troyes, Lavau, Macey, Mergey, Montgeux, Pavillon-Sainte-Julie, Payns, Saint-Benoît-sur-Seine, Saint-Lyé, Sainte-Maure, Torvilliers, Vailly, Villacerf, Villechétif, Villeloup, Buchères, Clérey, Isle-Aumont, Laines-aux-Bois, Moussey, Rouilly-Saint-Loup, Saint Germain, Saint-Léger-Prés-Troyes, Saint-Thibault, Verrières.

### Les faits

Depuis plusieurs semaines, de nombreuses personnes reçoivent des mails frauduleux provenant soit disant de la gendarmerie.  
NON !! La gendarmerie n'envoie pas de mail en indiquant que vous avez consulté des sites pédopornographique.  
Voici quelques éléments ci-dessous vous permettant d'identifier ses mails frauduleux.  
Si vous recevez ses messages, n'hésitez pas à les signaler sur la plateforme :  
[Internet-sigalement.gouv.fr](http://Internet-sigalement.gouv.fr)

### COMMENT DÉTERMINER QUE CET E-MAIL EST FRAUDULEUX ?

De **GENDARMERIE NATIONALE** ↳ Répondre ↳ Transférer ↳ Archiver ↳ Indésirable ↳ Supprimer Autres

Sujet **CONVOCATION EN JUSTICE DOSSIER N°464832** service.gendarmerie.europol@gmail.com 05/10/2021 07:35

Pour

Objet : CONVOCATION EN JUSTICE DOSSIER N°464832 **Vérifiez l'adresse de l'expéditeur : la gendarmerie et les autres administrations n'utilisent pas d'adresses GMAIL**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE**

**DIRECTION DE PROTECTION DES MINEURS**

A votre attention :

**CONVOCATION EN JUSTICE**

Pour les nécessités d'une enquête judiciaire  
(Article 390-1 du Code de procédure pénale)

Je suis M. Christian RODRIGUEZ, directeur général de la gendarmerie nationale en collaboration avec L'Office Européen De Police (Europol). Je vous contacte peu après une saisie informatique de cyber-infiltration (Autorisée, notamment en matière de pédopornographie, Site Pornographique, Cyber pornographie, pour vous informer que vous avez fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires en vigueur :

- \* LA PÉDOPORNOGRAPHIE
- \* SITE PORNOGRAPHIQUE
- \* CYBERPORNOGRAPHIE
- \* DÉTOURNEMENT DE MINEURS

**Pour ces 3 infractions, vous risquez plutôt de voir deux gendarmes se présenter à votre porte pour vous placer en garde à vue**

**Une audition par mail ??? Ça n'existe pas !**

Vous êtes prié de vous faire entendre par mail en nous écrivant vos justifications afin qu'elles soient mises en examen et vérifiées de sorte à évaluer les sanctions ; cela dans un délai strict de 72 heures. Passé ce délai, nous nous verrons dans l'obligation de transmettre notre rapport à Mme Maryvonne CAILLIBOTTE, procureur adjoint de la République près le tribunal de grande instance de Versailles et spécialiste de cybercriminalité pour établir un mandat d'arrêt à votre encontre, et vous serez fiché comme délinquant sexuel.

Votre dossier sera également transmis aux médias pour une diffusion où votre famille, vos proches et toute l'Europe entière verront ce que vous faites devant votre ordinateur.

**Les enquêteurs ne font jamais ce genre de menaces et ne diffusent pas un dossier judiciaire à votre famille, à vos proches et encore moins à toute l'Europe**

Maintenant vous êtes avertis.

Cordialement,

**Le Directeur général de la gendarmerie qui s'adresse directement à des mis en cause... ben voyons !**

Glé. Christian RODRIGUEZ,  
directeur général de la gendarmerie nationale.

### Contacts utiles

Gendarmerie de Barberey-Saint-Sulpice :  
03-25-42-32-90  
[cob.barberey-st-sulpice@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.barberey-st-sulpice@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Centre d'Opérations et de Renseignement de la  
Gendarmerie -CORG - (appel d'urgence) : 17



Pour nous contacter :  
[ggd10@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:ggd10@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



Rejoignez-nous sur  
**facebook**